La politique médico-soignante

de l'Association Hospitalière Sainte-Marie

Octobre 2021

L' Association en quelques chiffres

69 Hôpitaux de jour (HDJ)
21 CATTP
72 CMP

50 200 Patients pris en charge

5 600 professionnels dont 250 médecins et plus de 1 700 soignants

1 390 lits et **930** places en HDJ
Lits et places sanitaires

1 450 lits et places
Lits et places médico-social

870 élèves
Étudiants par promotion et par filière

366 M€
Budget de l'Association

chiffres clés 2020

Respect et dignité de la personne, bienveillance à son endroit, promotion de son autonomie, anticipation et innovation , développement des compétences de la personne soignée et accompagnée, guident les actions des professionnels. Ces valeurs sont en continuité avec l'histoire de l'Association Hospitalière Sainte-Marie.

Par-delà les singularités de chacun des territoires, l'Association partage une éthique guidée par :

- ✓ La construction d'un lien de confiance avec les personnes soignées et les acteurs sociaux du territoire.
- ✓ Le développement et l'actualisation des compétences professionnelles mises au service des personnes soignées et d'un territoire.

À travers cette politique médico-soignante, l'Association s'engage...

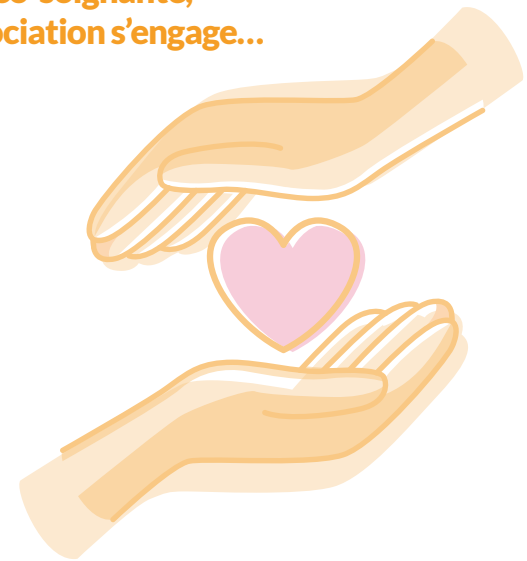

... Vers une amplification de la démocratie sanitaire

« Demain est déjà là ! »

L'association agit à travers :

- ✓ Un dialogue constructif avec les associations de personnes soignées et leurs aidants familiaux ;
- ✓ Des représentants d'associations au Conseil d'Administration de l'Association Hospitalière Sainte-Marie et aux Conseils Associatifs de Surveillance (CAS) de chaque territoire ;
- ✓ Des Commissions d'Usagers (CDU) partenaires pour une optimisation de l'offre de soins ;
- ✓ Une disponibilité pour de nouveaux contenus partenariaux.

Notre philosophie :

Une démocratie sanitaire aboutie suppose une structuration des échanges entre professionnels et usagers. Elle est également synonyme de participation et d'écoute structurées entre professionnels du soin, personnes soignées, familles et un environnement territorial. Elle suppose aussi un engagement de représentants de la population au sein du CAS de chaque territoire et du CA de l'Association.

Des nécessités pour une déstigmatisation des maladies mentales :

- ✓ Un engagement de personnalités représentatives au sein des CAS.
- ✓ Des actions d'éducation de la population du territoire sur les formes et les déterminants des maladies mentales.
- ✓ Des informations sur nos outils de soins et d'accompagnement.

Le Groupe se donne les moyens de faire connaître ses savoir-faire afin de corriger le déficit de connaissances à propos de ces maladies : des aspects cliniques, thérapeutiques, neurobiologiques, psychologiques et sociaux.

... Vers une meilleure prise en compte de la diversité des souffrances psychiques

« Guérir parfois, soulager souvent, accompagner toujours. »

La mission des établissements de l'Association est de répondre avec professionnalisme aux diverses formes de souffrances psychiques :

✓ Du « simple » désarroi induit transitoirement ou durablement par une situation à laquelle la personne ne peut échapper (perte d'autonomie, précarité, contrainte professionnelle ou familiale...),

✓ À une maladie identifiée telle que trouble bipolaire, trouble dépressif, trouble anxieux, pathologie addictive ou trouble schizophrénique.

Pour y répondre, des compétences diversifiées : infirmiers, psychologues, psychothérapeutes et médecins.

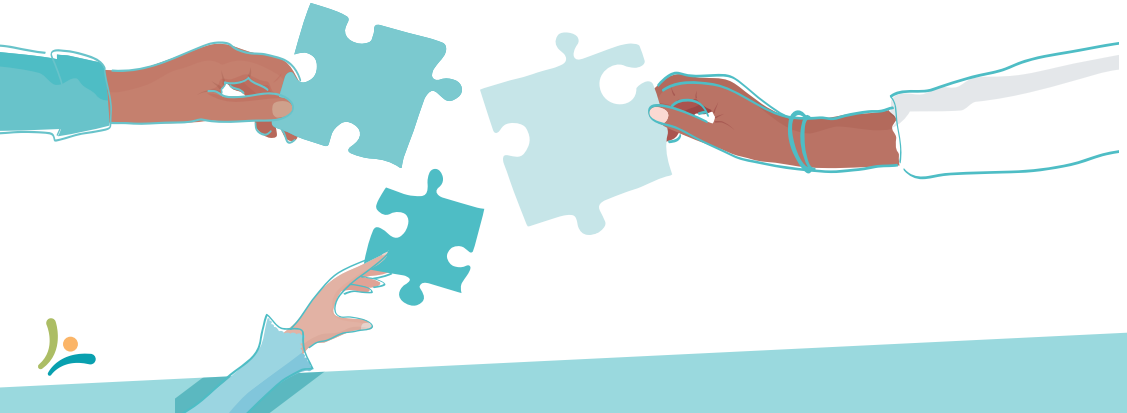

Les objectifs de l'Association sur chaque territoire :

✓ Promouvoir la santé mentale par des actions d'information et d'éducation.

✓ Répondre aux besoins de soutien psychologique de personnes en situation de désarroi psychique (type « burn-out » professionnel).

✓ Proposer des soins aux personnes en situation de précarité.

✓ Prévenir les situations de soins contraints.

✓ Garantir le professionnalisme pour des soins intensifs si nécessaires.

✓ Traiter les situations de comorbidité (telles que les addictions, pathologies somatiques).

Pour accompagner au mieux les personnes fragilisées, l'Association assure la gestion de structures adaptées à chaque cas : ESAT, MAS, EHPAD, FAM, Foyers d'hébergement ou de vie...

... Vers des soins en psychiatrie reposant sur des évidences scientifiques et sur l'expérience des praticiens

« La vertu est toujours récompensée. »

Une réponse adaptée aux premiers signes de maladie psychique qui conditionne le devenir :

✓ Agir avant l'émergence d'une crise.

✓ Refuser la perte de chance par un traitement trop tardif.

Toutes les thérapeutiques ayant montré leur efficacité dans la prévention et le traitement des symptômes psycho comportementaux sont disponibles dans les établissements de l'Association car la seule réponse biologique, la seule réponse psychologique, la seule réponse sociale ne sauraient suffire.

Dans tous les cas le nécessitant, du fait d'une perte d'autonomie résultant de la maladie, aspects sanitaires et sociaux déterminent une « ordonnance de vie » guidée par les projets de la personne et ses aptitudes pour une trajectoire future.

Par les coopérations utiles :

✓ Coopération structurée avec la personne soignée et ses aidants familiaux.

✓ Coopération avec les acteurs du territoire.

Vers des soignants « augmentés » par le soutien de l'Intelligence Artificielle et des nouvelles technologies :

✓ Développement de guides thérapeutiques.

✓ Développement de psychothérapies de nouvelle génération.

✓ Facilitation de proximité avec les personnes accueillies.

... Vers une politique toujours mieux ancrée dans le territoire

« On ne voit bien qu'avec le cœur, à la condition d'en polir le miroir. »

80% des malades mentaux sont sans emploi, sans vie de couple stable. Développer des conventions avec les institutions sanitaires, médico-sociales et sociales environnantes permet de corriger cette exclusion non-dite.

Dans chaque territoire, l'offre de soins est articulée avec les PTSM et les GHT. Elle fait en sorte d'**aboutir à la mise en place d'une CPT** où l'Association est disponible pour en assurer le pilotage dès lors qu'elle est la première offre de soins en psychiatrie sur le plan quantitatif et qualitatif pour le territoire concerné.

De plus, des conventions avec le monde du travail (entreprise, collectivités, Éducation Nationale) sont autant que possible mises en place pour répondre au mieux aux enjeux du territoire.

... Pour une actualisation des compétences professionnelles

« Il n'est point de bonne médecine sans soignants heureux. »

Une mise à jour permanente des connaissances et des savoir-faire des professionnels médecins et non-médecins est proposée : l'accompagnement de l'évolution des professionnels est une règle de l'Association pour un renforcement, voire une acquisition de compétences.

Le soutien des professionnels est organisé autour :

- ✓ de la participation à des groupes de réflexion internes à l'Association Hospitalière Sainte-Marie ;
- ✓ de la mise à disposition de documents d'actualisation des connaissances (abonnements, outils informatiques) ;
- ✓ de sessions de formation locales, régionales ou nationales ;
- ✓ d'un suivi des actions de DPC pour chaque professionnel.

Pour améliorer nos pratiques :

✓ En accueillant des internes (filière psychiatrie, filière médecine générale, pharmacie…) dans les centres hospitaliers de l'Association pour apprendre leurs métiers.

✓ En proposant un enseignement aux étudiants en soins infirmiers et l'accueil d'élèves infirmiers dans les unités de soins.

✓ En enseignant au sein des Instituts de Formation gérés par l'Association.

✓ En formant autour de la prévention, de la prise en charge et de l'accompagnement des personnes souffrant de troubles psychiques, tant les professionnels de santé que les collectivités locales ou encore les entreprises via l'Institut de Formation Sainte-Marie (IFSM).

✓ En enseignant à d'autres professionnels de santé : pharmaciens, préparateurs en pharmacie, stagiaires de direction.

✓ En proposant des travaux d'évaluation pour l'amélioration et la formulation de recommandations.

✓ En participant à des programmes de recherches à travers des coopérations régionales ou nationales.

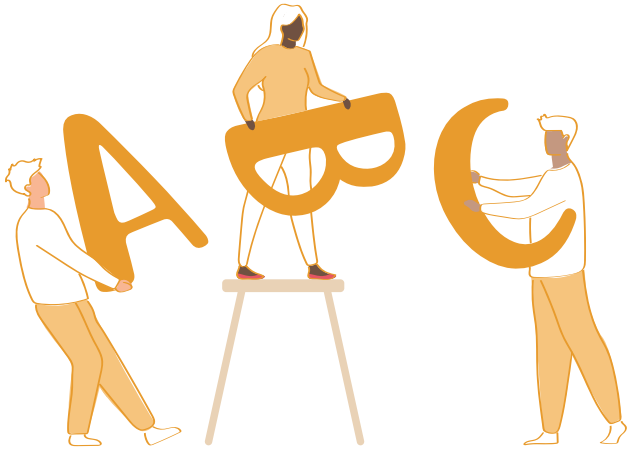

CAS ..... **C**onseils **A**ssociatifs de **S**urveillance

CDU ..... **C**ommissions **D'U**sagers

CPT ..... **C**ommunauté **P**sychiatrique de **T**erritoire

DPC ..... **D**éveloppement **P**rofessionnel **C**ontinu

EHPAD ..... **É**tablissement d'**H**ébergement pour les **P**ersonnes **Â**gées **D**épendantes

ESAT ..... **É**tablissement et **S**ervice d'**A**ide par le **T**ravail

FAM ..... **F**oyer d'**A**ccueil **M**édicalisé

GHT ..... **G**roupement **H**ospitalier de **T**erritoire

IFSI ..... **I**nstitut de **F**ormation en **S**oins **I**nfirmiers

IFSM ..... **I**nstitut de **F**ormation **S**ainte-**M**arie

MAS ..... **M**aison d'**A**ccueil **M**édicalisée

PTSM ..... **P**rojet **T**erritorial en **S**anté **M**entale

partage innovation

accompagnement

formation

dignité

soins

Association Hospitalière

SAINTE-MARIE

Un groupe au service des Territoires

anticipation respect

rétablissement

bienveillance

Nos remerciements au Professeur Olié, Psychiatre, membre de l'Académie nationale de médecine et Membre du Conseil d'administration de l'Association Hospitalière Sainte-Marie pour son implication dans la rédaction et la présentation de cette politique.

V1-2021